Une consultation citoyenne

POURQUOI ?

La municipalité de Ville-Marie fait face à une situation budgétaire préoccupante, notamment à la suite des décisions gouvernementales et des pactes fiscaux 2015 et 2016-2018 qui privent la municipalité de revenus de 225,000$ annuellement. En 4 ans, cela représentera près d'un million de dollars de moins dans les coffres de la Ville. À cette situation budgétaire nouvelle s'ajoutent des règlementations de toutes natures toujours plus exigeantes ainsi que certaines fonctions municipales qu'il est difficile, voire impossibles de modifier (services de sécurité publique, de voirie, d'hygiène du milieu, etc…). De plus, plusieurs infrastructures utiles à tous les citoyens du Témiscamingue requièrent du soutien financier ou encore des investissements importants à court terme pour assurer leur maintien. Il y a enfin d'autres enjeux dont les impacts à moyens termes sont encore difficiles à évaluer, notamment toute la question des changements climatiques ou du vieillissement de la population.

La situation est préoccupante pour les élus municipaux puisque ce sont dorénavant les services aux citoyens qui sont touchés. Or les citoyens payent des taxes et sont convaincus que ces sommes sont censées couvrir l'ensemble des services. Ils ont l'impression de faire leur juste part.

Une démarche citoyenne est donc planifiée, afin d'une part de mettre les citoyens au fait des enjeux actuels de la municipalité et d'autre part de trouver, ensemble, des solutions à la situation. Cette démarche citoyenne permettra d'explorer différentes pistes inspirées des réalités, des besoins, et des discussions citoyennes ou d'expériences novatrices réalisées ici et ailleurs au Québec.

POUR QUI ?

Au tout premier chef, ceux et celles qui sont directement concernés par les services offerts par la Ville de Ville-Marie, les citoyens et citoyennes qui contribuent par leurs taxes à ces services:

-Ceux et celles qui habitent Ville-Marie
-Ceux et celles qui y tiennent des activités professionnelles ou commerciales
-Ceux et celles qui y ont une entreprise
-Les organismes du milieu

ET ENCORE ...

La Ville de Ville-Marie, consciente du fait que plusieurs services qu'elle offre sont aussi des services associés à des équipements qui ont une utilité pour toute la population témiscamienne, s'assurera ensuite d'entendre les utilisateurs des autres municipalités. Après avoir donné la parole à ses citoyens, la Ville entendra aussi ceux et celles qui sont concernées par la qualité globale du milieu de vie témiscamien et qui se sentent interpellés par les enjeux de maintien de certains de ces services. Ce seront notamment :

-Les Élu(e)s des municipalités voisines;
-Les citoyens et citoyennes utilisateurs de services;
-Comités citoyens, associations sportives, culturelles et de loisir;
-La Chambre de commerce Témis-Accord;
-Les organismes communautaires;
-Etc.